



BANQUE POPULAIRE
DES ALPES
BANQUE & ASSURANCE



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI
COMITÉ RÉGIONAL ALPES PROVENCE**

Rue Sénateur Bonniard - 05200.EMBRUN

tél. : 04.92.43.48.67

Email : ffs.crap@wanadoo.fr Internet : www.ffscrap.com

SAISON 2015/2016

RÈGLEMENTS

46ème CRJ - COUPE D'ARGENT

15ème TROPHÉE BANQUE POPULAIRE DES ALPES

SKI ALPIN

- **Partenariat.** Banque Populaire des Alpes Page 2
- **Cahier des charges.** Organismes et Participants Page 3
- **Règlement général.** Page 4
- **Règlements particuliers.** Page 5

PARTENARIAT BANQUE POPULAIRE DES ALPES

Les organisateurs des compétitions concernés sont tenus :

- ⇒ D'utiliser les dossards Banque Populaire des Alpes (jeux de dossards mis à disposition par le Comité) ;
- ⇒ D'assurer la visibilité de la Banque Populaire des Alpes dans les aires d'arrivée et de départ (banderoles et oriflammes) et lors de la remise des prix (dossards podium N°1, 2,3)
- ⇒ De prévoir 2 forfaits remontés mécaniques gratuits pour les représentants de la Banque Populaire des Alpes.
- ⇒ De rappeler le soutien et l'engagement de la Banque Populaire des Alpes dans le ski alpin lors des épreuves et de la remise des prix ;
- ⇒ D'utiliser l'appellation « **Trophée Banque Populaire des Alpes** » sur les premières pages des feuilles de départ et de résultat (avec présence du logo sur les documents), lors des communiqués (et/ou articles) de presse ;
- ⇒ De transmettre les résultats à la presse locale avec une photo du podium

Afin de faciliter l'utilisation de tous les supports « Banque Populaire », la commission jeunes du CRAP met en place un kit course pour chaque catégorie comprenant un jeu de dossards, les dossards rouges Leader, les dossards podiums, les banderoles et flammes. Ce Kit qui contient aussi des fiches de contrôle types, des chasubles « Officiels CRAP ».

Ce kit sera transmis entre les clubs organisateurs par les entraîneurs lors des courses. Un inventaire doit être établi en commun entre le club émetteur et le club récepteur. Ce dernier doit signaler au CRAP (Noel Ribet) les éléments manquants avant le mercredi à minuit. Avant cette date, la facture sera envoyée au club émetteur ; après, au club récepteur.

La **Banque Populaire des Alpes** dote chaque club organisateur d'une somme (environ 45 €) pour l'achat de coupes (chèque envoyé en fin de saison). Les plaques BPA sont à retirer au CRAP et à coller sur les coupes.

La Banque Populaire dote le CRAP d'une somme de 800 € pour les Trophées remis aux vainqueurs des classements Coupe d'Argent lors de la finale.

Dotation pour les catégories U 14 (benjamins), U16 (minimes) et U18 (cadets)

Dans le cadre de notre partenariat, la **Banque Populaire des Alpes** offre, sous la forme de livrets Jeunes ou de bons d'achat, 60 € aux vainqueurs, 50 € aux seconds et 40 € aux troisièmes. Si pour certain gagnant, il y avait une impossibilité technique à l'ouverture de livret jeune, les sommes pourront être versées sous d'autres formes mais dans tous les cas, uniquement sur des produits de la Banque Populaire des Alpes.

Le CRAP tient à souligner l'importance du soutien de la Banque Populaire (dotation pour le pôle, support publicitaire dans le Ski et Soleil et dans le Dauphiné Libéré, dotation sous la forme de livrets Jeunes, de coupes pour les Trophées CRJ, de dossards...) et demande à tous de respecter les éléments de ce partenariat.



**BANQUE POPULAIRE
DES ALPES**
BANQUE & ASSURANCE

CAHIER DES CHARGES

ORGANISATEURS.

1. Envoyer un programme détaillé avec les horaires une semaine avant à tous les entraîneurs et au responsable de la commission pour diffusion.
En cas de **changement de programme**, l'organisateur est tenu d'informer au plus tôt le responsable ou un des membres de la commission jeune.
2. L'organisateur s'engage à donner la **gratuité** et la **priorité** sur les remontées mécaniques les jours de compétitions ou d'entraînements. Ceci pour les coureurs, entraîneurs, officiels et partenaires BPA.
3. Les **horaires** seront préparés avec le souci de ménager des temps d'échauffement suffisant.
4. **La piste** doit être **fermée** et sécurisée pendant les entraînements et les compétitions. Prévoir également une piste d'échauffement.
5. Les **pistes** d'entraînements et de compétitions doivent être **entretenu**s correctement afin d'assurer sécurité et équité.
6. Une **sonorisation** efficace et une annonce des temps sont fortement souhaitées, ainsi qu'un tableau d'affichage soigné.
7. Pour les épreuves **U12 et U14** en géant et combi race, un **ouvreur ESF** doit établir un temps de base. Les résultats avec noms de l'ouvreur, matricule ESF et temps de base doivent être transmis au SNMSF (sélection Coqs d'Or). Il est rappelé que des ouvertures complaisantes entraînent l'élimination de la course par le SNMSF.
8. **La remise des prix** doit être un moment fort de la compétition (déco, sono, ambiance...)
Appel au podium des 10 premiers de chaque catégorie.
Coupes pour les 5 premiers, filles et garçons.
Les plaques BPA sont à retirer au CRAP et à coller sur les coupes.
Faire des photos numériques du podium.(transmettre une sélection au CRAP)
9. **Le délégué technique** est un officiel qui doit veiller au respect du règlement et au bon déroulement de la course, Il doit veiller à ce que la transmission des résultats soit assurée le soir même.
C'est un bénévole qui mérite le respect.
10. L'organisateur a la charge de contacter le correspondant local du **Dauphiné Libéré**.

La transmission des résultats vers le site Internet de la FFS doit impérativement être faite le soir même.

CLUBS PARTICIPANTS

1. **Fournir à l'organisateur au moins 1 personne** pour le contrôle ou l'entretien de la piste (ne concerne pas les courses ESF du circuit cadets). Le club dont l'entraîneur est arbitre peut être dispensé de fournir un contrôleur.
2. Le lissage est effectué par les coureurs selon un ordre pré établi en fonction des dossards. (voir annexe)
3. Le contrôle des slaloms sera **effectué par les entraîneurs (sauf courses cadets)**.
4. Les clubs sont tenus de **rester à la remise des prix**.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Les sélections pour les **Epreuves Nationales** sont faites par la **Commission Alpine Jeunes** sur proposition du coordonnateur alpin. La commission est composée du collège des entraîneurs de club et présidée par un élu du CRAP.

Elle se réunira le : **mardi 5/01 au CRAP (18 h)**, le **samedi 16/01 à Ceillac**, le **lundi 15 février au CRAP**, le **dimanche 6 mars aux Orres**, le **samedi 12 mars à Serre chevalier**, **lundi 21 mars au CRAP**, le **lundi 18 avril**). Les réunions prévues au CRAP ont lieu à 18 h 30.

Les sélections se font à partir du classement Coupe d'Argent, la dernière place qualificative pouvant être discutée en fonction de critères précis (victoire dans une épreuve, retour de blessure, notamment). Ce sont le coordinateur alpin et l'entraîneur de la SASB qui décident (après consultation éventuelle des entraîneurs).

La Commission est souveraine et délibère avec les membres présents.

(Si un vote est nécessaire, **4 voix** pour chaque district de montagne, **2** pour les citadins et **1** pour le Président.

Un district est pleinement représenté dès qu'un de ses membres est présent, les « paquets » de voix peuvent être partagés sur chaque vote, en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante).

Les coureurs membres de clubs qui ne seraient pas à jour de leur participation au fond sportif au 31 décembre ne se verraient pas attribuer de points. Ils ne seraient pas sélectionnables pour les épreuves nationales.

Les 10 classements individuels Coupe d'Argent sont établis et évoluent à chaque compétition ;U18, U16, U14, U12 1^{ère} et 2^{ème} année, filles et garçons. Un classement permettant d'attribuer des points à tous les participants sera établi afin de procéder à la descente en Coupe de Bronze des 3 derniers garçons et 2 dernières filles dans les 2 années U14 et dans la petite année U16.

En cas d'égalité au nombre de points total, le mieux classé est celui qui a le plus gros score sur une colonne (manches ou épreuve), en cas d'égalité sur 2, en cas d'égalité sur 3...

Exemple :

Après 1 SL et 1 GS en 2 manches et 2 SG en 1 manche, soit 8 résultats possibles (3+3+2), on prendra en compte les 5 meilleurs résultats. ($8 \times 2/3 = 5,33$ arrondi à 5)

Un classement général club sera établi en fin de saison en cumulant les points du meilleur coureur de chaque classement individuel CRJ, garçons et filles. (1 U12 04 + 1 U12 03 +1 U14 + 1 U16 + 1 U18)

A partir de la 2^{ème} épreuve, le leader de chaque catégorie filles et garçons portera le dossard rouge distinctif (sauf pour les U12). Les vainqueurs des classements finaux gardent ces dossards.

Quotas de participation

Afin de permettre un déroulement **équitable et en sécurité**, le nombre des participants aux épreuves minimales et benjamins est régulé par des quotas. Ces quotas sont **attribués aux clubs et aux districts**, ils ne sont pas nominatifs. Toutefois, en cas de mutation, le quota « suit » le coureur. Un club gagne un quota par chacun des ses coureur figurant dans le classement par année d'âge de la saison précédente, dans les **20 premières filles et 40 premiers garçons**.

Organigramme Commission Jeunes

Nom	Fonction	Téléphone	Mail
Jean-Louis Dyen	Responsable Commission	06.80.25.71.12	jl.dyen@wanadoo.fr
Nathalie Olsson	Classement U16	06.15.41.58.62	nathqueyras@gmail.com
Murielle Bérard	Classement U14	06.61.76.43.44	mu@ceillac.com

Noel Ribet	Kits Courses + U18	06.29.13.27.66	Noel.ribet.ski@gmail.com
Pierre Fournillier	Classement U 12	06.98.31.20.57	pierrefournillier@sfr.fr

Règlements CRJ

Catégorie	U18	U16	U14	U12 2004	U12 2005
Année	1998-1999	2000-2001	2002-2003	2004	2005
Type d'épreuves	Circuit ESF et CRA plus CRJ Cadets	SL . GS. SC. SG. CR SL 9/11 m GS : variété		SL (7/9m). GS (19/22m). SG SX	SL (7/9m). GS (19/22m). SG :SX
Tirage au sort Départ	Par catégorie Challenge en ESF. Par points et Bibo en CRA. Ordre inverse en CA.	Tirage au sort par groupe fille et garçon. Inversion par groupe à la 2ème manche Une 3ème manche (hors classement) est courue par les 15 premiers G et 10 premières filles à l'issue de chaque course. Dernière course : Classement CRJ 1ère manche avec inversion des 15. Bibo 2ème manche			Finale : Sélection : 20 Filles et 40 garçons par année d'âge. Classement CRJ 1ère manche avec inversion des 15. Bibo 2ème manche
Ordre de départ	Filles puis garçons	Filles puis garçons			
Sélections	Ecureuils Or : 9+1 (discutée) Filles et 9+1 (discuté) Garçons 2ème étape : en priorité 15 filles et 20 garçons pour 00 classement une épreuve 1ère étape. Deux fois 30 (soit 1 manche 1 course, soit 2 manches) pour 2001 Finale : places de base comité en priorité 1ère année (2001).	Benj's : 7+1 filles et 7+1 garçons sur classement CA Coqs : 3 filles et 3 garçons : coureurs classés dans les 15 aux Benj's complétés par classement CA	Coqs d'Or : 3 filles et 3 garçons 2004 et 2005 confondus. Dont 2 filles et 2 garçons sur classement CA 2004 Dont 1 filles et 1 garçons sur classement CA 2005		
Règlement Skis			202 cm maxi en SG. 126 cm mini SL	Skis Max 176 cm	
Règlement Casque	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire Combinaisons autorisées	
Règlement Dorsales	Conseillée. Obligatoire en GS	Obligatoire. Taille appropriée au gabarit de l'enfant. Danger si pas adaptée.			
Liste de référence		Liste des quotas districts envoyée en fichier ffsski par un seul représentant par district à JLD avant le 15/12/15	Listes envoyées en fichier ffsski à JLD par chaque club avant le 15/12/2015		
Inscriptions	A chaque épreuve par mail sur fichier ffsski 48 h avant l'épreuve. 8€ avec buffet pour circuit ESF	Les listes de référence seront transmises à tous les clubs. Envoyer au club organisateur votre liste modifiée uniquement en cas de changement de coureur avant le jeudi soir.			
Classements	Points attribués pour chaque étape à chaque manche ainsi qu'au total des 2 manches selon le barème Coupe du Monde (100, 80, 60.....). Prise en compte des 2/3 des résultats arrondis au nombre inférieur. Pour les U16, classement type Ecureuils d'Or (valorisation Total) Pour les SG et les épreuves U12, deux courses différentes donc attribution de points à chaque course. Pas de classement au total des 2 manches..				
Dotation	Livret Jeune : 60 € pour premier, 50 € pour 2ème, 40 € pour 3 ème. des classements CRJ. Trophée Banque Populaire des Alpes. Par sexe et par catégorie.				

Les Ski Games, la Janik Cup et les UNSS ne sont pas pris en considération en tant que CA. Néanmoins aucune CA ne sera inscrite au calendrier afin de permettre aux enfants qui le souhaitent de participer à ces épreuves.